

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE
RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE
SECRETARIAT GÉNÉRAL

MINISTÈRE DE LA CULTURE
DIRECTION GÉNÉRALE DES MÉDIAS ET DES
INDUSTRIES CULTURELLES
SERVICE DES MÉDIAS
SOUS-DIRECTION DE LA PRESSE ÉCRITE ET DES
MÉTIERS DE L'INFORMATION

Paris, le 5 avril 2020

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, la situation financière du groupe Presstalis, encore dégradée dans le contexte de grave crise sanitaire que nous traversons, rend inévitable un dépôt de bilan. Le directeur général de Presstalis a récemment fait savoir que face à l'impasse de trésorerie, il était contraint de régulariser une déclaration de cessation des paiements auprès du tribunal de commerce de Paris de manière imminente pour ouvrir dans la foulée une procédure collective. Sans plan finalisé permettant d'assurer la poursuite de l'activité du groupe, il s'agirait d'une liquidation sans poursuite d'activité. Les conséquences seraient irréversibles pour l'ensemble des acteurs de la filière.

A ce jour, deux propositions visant à assurer la continuité de la distribution de la presse nous ont été soumises. Compte tenu du caractère tardif de leur transmission, un temps de fiabilisation et d'échanges complémentaires apparaît nécessaire afin d'éclairer l'arbitrage.

C'est pourquoi l'État a décidé d'apporter les fonds nécessaires pour prolonger l'exploitation de Presstalis pour quelques jours. L'État répond ainsi favorablement à une demande formulée par la société, certains éditeurs et les organisations représentatives du personnel. Ces fonds sont une avance faite à la part que l'État apportera au financement global du plan de reprise.

Ce court délai doit être mis à profit pour apporter des garanties complémentaires sur la pérennité économique à terme des deux plans et leur schéma de financement, équitable et réaliste. De la même manière, il est indispensable que chacun veille à garantir l'acceptabilité sociale des deux plans proposés.

En tant que membres des deux coopératives actionnaires du groupe, votre implication dans les prochaines étapes sera déterminante.

Nous attendons donc de votre part ces éléments complémentaires d'ici le 8 avril au plus tard.

Dans ce dossier chaque heure compte. Au moment où la Nation tout entière est confrontée à une crise sans précédent qui appelle un comportement exemplaire de chacun et une solidarité sans faille, nous savons pouvoir compter sur votre responsabilité et votre engagement.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.



Louis MARGUERITTE
Secrétaire général



Fabrice CASADEBAIG
Sous-Directeur de la presse écrite
et des métiers de l'information